

Le rendez-vous politique de La Rep'

ENTRETIEN ■ L'avis de Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret sur la démocratie dans les métropoles

« Je suis pour un mode d'élection mixte »

Les crises que traversent les métropoles d'Orléans et Tours (pour ne citer qu'elles) posent question sur le mode utilisé pour former ces assemblées.

Philippe Abline

philippe.abline@centrefrance.com

« **L**a guerre, c'est une chose trop grave pour être confiée à des militaires », considérait Clemenceau. Les métropoles, sont-elles des collectivités trop importantes pour être laissée aux mains des politiques ?

Orléans Métropole a encore montré, cette semaine, que les querelles politiques l'emportent souvent sur l'intérêt général. À Tours aucun élu de la majorité municipale ne siège dans l'exécutif métropolitain. Et on pourrait trouver d'autres exemples.

Faut-il revoir le mode de désignation des délégués métropolitains ? Nous avons posé la question à Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret, qui a dirigé pendant douze ans la communauté d'agglomération d'Orléans et qui, en tant que parlementaire, s'interroge sur les réformes à apporter.

■ **Comment expliquez-vous les problèmes que connaissent la plupart des métropoles ?** Elles ne peuvent fonctionner que s'il y a accord sur des projets. J'ai



RÉFORME. Jean-Pierre Sueur pense que des choses sont à revoir. ARCHIVE ÉRIC MALOT

été président d'agglomération pendant douze ans avec un vice-président communiste, André Chêne (ancien maire de Fleury-les-Aubrais) puis un vice-président centriste, Pierre Bauchet (ancien maire de Fleury) et je n'ai jamais eu de difficultés à conduire mes projets. Le tramway est-il de droite ou de gauche, les déchets sont-ils de

droite ou de gauche ? Pour le tramway, alors que j'étais socialiste, j'ai eu le soutien décisif d'une maire de droite, Monique Fallier (Olivet) et d'un maire centriste, Pierre Bauchet (Fleury-les-Aubrais). Il faut travailler sans politiser les sujets. Les projets rassemblent et la politique divise.

■ **Nous l'avons vu encore à Orléans...** Tant que les

élus des agglomérations seront élus comme ils le sont aujourd'hui, il faudra travailler ensemble, entre élus de tendances différentes. D'après ce que j'ai entendu, Christophe Chaillou (ex-président de la Métropole d'Orléans, qui a démissionné après avoir été mis en minorité) a fait preuve de sens du dialogue et de l'intérêt général.

■ **Faut-il revoir le mode d'élection dans les communautés de communes, d'agglomération et dans les métropoles ?** Je pense qu'il faut garder les conditions actuelles dans les communautés de communes. Dans ces petites collectivités, le suffrage universel direct ne passerait pas.

« Difficile à comprendre que les plus grands sujets ne soient pas débattus »

■ **Vous ne pensez pas la même chose pour les grosses communautés urbaines...** Lorsque j'étais président de l'Association des maires des grandes villes de France, nous avions déjà cette question de la démocratie. La métropole a quatre fois plus de budget et de pouvoir que la ville. On vote à Semoy, par exemple, mais les compétences les plus importantes concernant cette commune reviennent à la métropole.

■ **Lyon est la première métropole dans laquelle les membres sont élus au suffrage universel direct, un exemple à suivre ?** Une commission du Sénat se penche sur le sujet et j'y

suis attentif. Je constate deux difficultés. D'abord il a été organisé un vote par circonscription. Je n'y suis pas favorable car on n'a pas une vision d'ensemble. Et surtout, seconde difficulté, on choisit des listes dans un scrutin à la proportionnelle, un peu comme aux régionales. À Lyon, toutes les communes ne sont pas représentées à la métropole, ça râle.

■ **Alors comment faire pour apporter plus de démocratie, plus de règles, comme la parité, toujours absente dans ces collectivités (la Métropole d'Orléans a élu quinze vice-présidents et cinq vice-présidentes mardi) ?** Pour la parité, il faut absolument qu'elle se mette en place, j'ai soutenu deux propositions de loi allant dans ce sens. Pour la démocratie, je suis pour un mode d'élection mixte. Je pense qu'il faudrait qu'une partie des membres soit élue au suffrage universel direct. Les vainqueurs auraient la majorité des sièges. Et que l'autre partie de l'assemblée soit choisie par les maires, ce qui garantirait que toutes les communes soient représentées. Il devient difficile à comprendre que les plus grands sujets (transports, gestion de l'eau et des déchets, équipements...) ne soient pas débattus. ■